

CA du CREPS PACA le 28/06/2018

PROPOSITIONS DE TARIFS POUR LES FORMATIONS PACA	Derniers tarifs en vigueur *		PRIX DE L'HEURE-CENTRE Application : 1/9/19	
	FORMATION PRISE EN CHARGE	FORMATION AUTO FINANCEE	FORMATION PRISE EN CHARGE	FORMATION AUTO FINANCEE
Frais administratifs de traitement de dossier / non remboursables <i>(applicables à toute inscription en formation sauf secourisme)</i>	20,00 €		25,00 €	
TEP (Tests de vérification des Exigences Préalables à l'entrée en formation)				
pour le DEJEPS plongée subaquatique	220,00 €		225,00 €	
pour le BPJEPS plongée avec ou sans scaphandre	140,00 €		80,00 €	
pour les DEJEPS escalade en milieu naturel et canyionisme	140,00 €		145,00 €	
pour les BP et DEJEPS canoë-kayak en eau vive	40,00 €		45,00 €	
pour les BPJEPS AAN et AF	30,00 €		35,00 €	
ENVIRONNEMENT SPECIFIQUE ET SPORTS DE NATURE DONT MONTAGNE				
BP-DE-DES JEPS, CS, CC et CQP	15,00 €		16,00 €	10,00 €
AUTRES FORMATIONS DIPLÔMANTES DU MS et préparation concours				
BP-DE JEPS	14,00 €		15,00 €	8,00 €
DES JEPS, CS, CC et Préparation concours de catégorie A	15,00 €		16,00 €	10,00 €
CERTIFICATIONS SANS FORMATION				
Présentation à une certification (tarif à appliquer également au redoublement du BNSSA)	forfait 150 €		forfait 150 €	
Accompagnement méthodologique préparatoire et présentation à une certification	forfait 300 €		forfait 300 €	
AUTRES				
Dispositifs d'insertion et préformation/préqualification	10,00 €		12,00 €	
VAE (forfait)			800,00 €	400,00 €
Formation professionnelle continue	15,00 €	prix coûtant	16,00 €	prix coûtant
Permis Mer (hors frais d'inscription à l'examen)	forfait formation complète 240 €		forfait formation complète 240 €	
	forfait partie théorique 60 €		forfait partie théorique 60 €	
Tests européens de Libre Prestation de Service et de libre exercice : parachutisme	forfait 345 €		forfait 350 €	
Tests européens de libre prestation de services et de libre exercice autres que parachutisme	forfait 220 €		forfait 225 €	
Accès à la plateforme FOAD (individuel / 12 mois)	forfait 50 €		forfait 50 €	
SECOURISME, SAUVETAGE ET CAEPMNS (forfaits formation complète)				
PSC1	80,00 €	60,00 €	80,00 €	60,00 €
PSC1 Tarif "Etudiants sans emploi"	80,00 €	45,00 €	80,00 €	45,00 €
PSE 1, PSE 2	350,00 €	260,00 €	350,00 €	260,00 €
AFC PSE	95,00 €	70,00 €	95,00 €	70,00 €
BNSSA	370,00 €	280,00 €	370,00 €	280,00 €
Recyclage BNSSA	200,00 €	150,00 €	200,00 €	150,00 €
CAEPMNS	240,00 €	204,00 €	240,00 €	204,00 €
NB1 : le tarif minimum applicable pour la prise en charge par un OPCA est de 9,15 €/heure-centre				
NB2 : pour les formations SECOURISME ET SAUVETAGE, PERMIS MER ET VAE, la mention "forfait non remboursable sauf annulation par l'établissement, dans ce cas le remboursement sera effectué au prorata du temps annulé" sera inscrite sur le devis.				

* sans changement depuis décembre 2016